

Monsieur le Président effectue le bilan de l'année 2011

Le personnel :

- **Arrivée de nouveaux agents** : Didier BREYSSE, Luc GAGNEUX et Patrick GUILLEMIN, venus prêter main forte aux équipes de collecte et de déchèterie de Morzine et des Gets
- **Avancement de grade** de Nicolas QUESNEL, suite à la réussite au concours d'adjoint technique 1^e classe

Déchets :

- ✓ multiplication des points d'apports volontaires (PAV) sur Morzine (4) et les Gets (1) et créations (27) sur Avoriaz.
- ✓ Avancement de la construction de la plateforme de déchèterie d'Avoriaz
- ✓ Acquisition et réception de l'engin spécifique pour la collecte des déchets sur la station d'Avoriaz : 614 000 € TTC (engin + compacteur) et achat d'un engin tracto-pelle d'occasion (36 000 € TTC)
- ✓ Mise en place d'une collecte des cartons des professionnels sur Avoriaz, et d'une redevance spéciale pour ce service.
- ✓ Performances tri sélectif (+ 54 tonnes par rapport à 2010, soit + 29 %)

SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- ✓ lancement des études confiées à RDA-PROFIL ETUDES-IDE et CICL, (451 000 € TTC) et compteurs (Rosnoble 165 000 € TTC))

Finances :

- ✓ *Déchets* :
 - ✓ Maintien en 2011 du taux 2010 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères
 - ✓ Maintien du prix de redevance spéciale d'ordures (professionnels)
- ✓ *Assainissement collectif* :
 - ✓ Baisse de 16 % du prix du m³ d'eau assainie, et de 15 % du montant de la prime fixe, compte tenu du fonctionnement des installations, dont le coût est finalement inférieur aux estimations faites par le constructeur.

INTERCOMMUNALITE :

Après un vote à bulletin secret, le Sivom s'est prononcé **contre** le schéma proposé par le Préfet, portant sur un projet de communauté de communes à 15 (rattachement de la vallée du Brevon).

La réforme des collectivités territoriale s'impose difficilement en Haute Savoie, qui fait partie de la trentaine de départements qui n'a toujours pas adopté son schéma départemental de coopération intercommunale, nécessitant une grande concertation entre les élus et les préfets.

La proposition de loi Pélissard sera étudiée par l'Assemblée Nationale prochainement, conformément à l'engagement de Monsieur Fillion, visant à prolonger la date d'achèvement des Schémas départementaux, et maintenir les syndicats intercommunaux appelés à disparaître.

AQUAPLUS : Ce trophée est la reconnaissance du travail fourni et récompense une réalisation exemplaire en matière de développement durable dans le domaine de l'eau. La step a été distinguée pour ses qualités en matière d'environnement, notamment la maîtrise de la consommation énergétique, des émissions de bruits et d'odeurs, la maîtrise des risques industriels et l'intégration dans l'environnement. Monsieur le Président a eu l'honneur de le recevoir à l'occasion du congrès des maires, à Paris, le 23 novembre dernier.

Monsieur le Président présente les projets pour l'année 2012

- **Déchets** :

- ✓ fin 2012, 100 % des Gets sera collectée en Points d'Apport Volontaire. Pour cela, 9 nouveaux sites de PAV sont à équiper.
- ✓ Acquisition d'un nouveau camion grue-avec benne compactrice pour permettre cette modification de collecte.
- ✓ Mise en service de la plateforme d'Avoriaz (accès au public) dès réception des bâtiments.

- **Assainissement collectif** :

La police de l'eau impose une auto-surveillance de tous les réseaux (compétence non intercommunale) L'installation des débitmètres permettra de tendre vers une meilleure qualité du service d'assainissement. En 2011, pour la 1^{ère} fois et malgré le surdimensionnement de la step, un volume important d'effluent a été « bi-passé » : **il devient urgent de faire la chasse aux eaux parasites**. En l'absence de performances de traitement, la prime d'épuration risque de disparaître, (l'agence de l'eau tient compte de ces éléments dans le calcul de sa prime) ce qui peut alors conduire à une hausse de 5,19% du montant de la redevance assainissement pour couvrir la perte de cette subvention.

- **L'intercommunalité**

- **Le départ** de notre Percepteur, Monsieur AUGÉ, et l'arrivée, en mars, de son successeur Monsieur HANON, qui vient de l'Ardèche.
- L'avenir avec la venue de **deux bébés** :
 - ✓ **Martin**, le fils de Marilyne et Mathieu RACADOT
 - ✓ **Léa**, la fille de Julie et Luc GAGNEUX